



HAL
open science

“ Je suis la rose de Saron, le muguet de vallées ”.
Végétation et toponymes : les traducteurs du Cantique
des cantiques à l’épreuve de l’altérité

Claire Placial

► To cite this version:

Claire Placial. “ Je suis la rose de Saron, le muguet de vallées ”. Végétation et toponymes : les traducteurs du Cantique des cantiques à l’épreuve de l’altérité. Francesca Manzari; Fridrun Rinner. Traduire le même, l’autre ou le soi, Presses Universitaires de Provence, 2011. hal-01165839

HAL Id: hal-01165839

<https://hal.science/hal-01165839>

Submitted on 20 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Je suis la rose de Saron, le muguet de vallées ».

Végétation et toponymes : les traducteurs du *Cantique des cantiques* à l'épreuve de l'altérité

Claire Placial
Université Paris-Sorbonne

La traduction par définition fait l'expérience de l'altérité, en opérant le passage d'un texte d'un système linguistique à un autre. À cette altérité linguistique se superpose, dans le cas des traducteurs français du *Cantique des cantiques*, et des textes bibliques en général, d'autres formes d'altérité : altérité historique, altérité géographique, altérité civilisationnelle.

Le *Cantique des cantiques* est un texte qui fait la part belle à l'évocation du paysage proche-oriental, du mont Liban au mont Carmel, et à la végétation, la faune qui le caractérisent. La densité du réseau des toponymes, des mentions du bestiaire et de la végétation, font que les traducteurs de ce texte sont confrontés à des difficultés particulières, qui tiennent à la superposition des distances historiques, géographiques qui les séparent des lieux et de l'époque de l'écriture du texte. Tout d'abord se pose la question de l'identification des objets cités dans le texte hébreu. On note ainsi en marge des traductions de nombreuses considérations sur la nature exacte des plantes évoquées dans le texte. Une même recherche des référents exacts est à l'œuvre autour des toponymes. Cette recherche des référents se fait selon des modalités contrastées, parce que les traducteurs entretiennent des rapports divers à l'altérité du texte : chez certains, on note une volonté de rendre compte de l'intégralité des référents. Chez d'autres traducteurs au contraire, on perçoit une volonté de préserver au texte sa part d'altérité irréductible. Cela passe notamment par le refus de traduire des noms propres. En définitive, nous verrons comment à travers ces solutions contrastées, qui tendent à réduire l'altérité du texte, ou au contraire à la souligner, ce sont des conceptions opposées de la traduction qui s'affrontent : la question très pragmatique de la traduction des noms propres est ainsi assez emblématique de l'opposition traditionnelle entre traductions « ciblistes » et « sourcières ».

Nous aborderons la question de la traduction des toponymes et des mots se référant à la végétation à travers une étude de cas : la traduction du premier verset du deuxième chapitre. Il s'agit du verset bien connu qui a inspiré le titre du roman de Balzac, verset souvent traduit par « je suis la fleur des champs, le lis dans la vallée ». C'est un des versets qui donne lieu dans les paratextes à de longues et minutieuses discussions, et qui a introduit dans l'imaginaire européen, et notamment dans l'iconographie catholique, des images très importantes, par le biais justement des différentes traductions.

Le texte hébreu est le suivant : אני הבצלת השרון ושנתש העמקים

Ce très court texte – cinq mots seulement - est loin d'être évident à la lecture, parce que l'identification des référents est assez mal aisée. On peut analyser ces mots comme suit :

אני [âni] : pronom de première personne du singulier, genre non déterminé.

הבצלת [havatsêlêth] : Substantif féminin précédé de l'article défini. Le dictionnaire hébreu-français Larousse¹ donne pour la racine בצל « poindre, croître, pousser » ; pour תיחבצל,

¹ Marc Cohen : *Nouveau dictionnaire hébreu-français*, Paris, Larousse ; Tel-Aviv, Éditions Achiasaf, 1997.

« ciboulette ». Le dictionnaire hébreu-anglais Brown-Driver-Briggs² (BDB) donne pour בצל [vâtsâl] « onion ».

השרון [hasharôn] : ne figure pas en tant que tel dans les dictionnaires. Vraisemblablement un toponyme.

שושנת [shoshannath] : substantif féminin à l'état construit. Le Larousse donne « lis » pour le mot שושן (masculin). Pour le même mot, le BDB donne « prob. any lily-like flower ». La forme féminine שושנת est trouvée uniquement dans le Cantique. Pour l'anecdote : le prénom Suzanne dérive de la forme à l'état simple, שושנה, [shoshanna] de ce mot.

קימהעמ [ha'amâqîm] : substantif masculin pluriel précédé de l'article. Le Larousse propose « profondeur » pour le nom עמק ('omeq), et « vallée » pour le ségholé עמק ('emeq) ; le BDB pour ce même mot donne « vale, valley, lowland ».

Les Septante traduisent ainsi : ἔγω ἄνθος τοῦ πεδίου κρίνον τῶν κοιλάδων.³

Les choix principaux des Septante sont les suivants : sous-traduction du mot הבצל [havatsêlêth] par le mot ἄνθος, qui induit une indétermination du référent, là où l'hébreu suggère un type particulier de fleur ; interprétation de השרון [hasharôn] comme un substantif ; choix du mot κρίνον pour שושנת [shoshannath], ajoutant au contraire une certaine détermination au terme. On peut du reste se demander si les dictionnaires ne mettent pas « lys » pour שושנת essentiellement à cause de la tradition de traduction héritée des Septante via Jérôme.

Jérôme, dans la Vulgate⁴, met : *ego flos campi et lilium convallium*. On voit pour ce verset particulièrement à quel point Jérôme est redevable, pour sa traduction du Cantique, de la leçon des Septante. Le verset, dans la Vulgate, est un véritable calque du grec, tant sémantiquement (il reprend les choix des Septante énoncés ci-dessus) que syntaxiquement (pronom, substantif+complément, substantif+complément).

Ce détour par l'analyse en détail du texte hébreu et par les leçons des Septante et de la Vulgate était nécessaire, parce que la compréhension de ce verset par les Septante fonde véritablement une tradition en la matière. Les traductions de ce verset proposées dans les Bibles intégrales en français portent l'empreinte des solutions adoptées par les versions anciennes. Nous citerons d'abord les traductions faites depuis la Vulgate, puis celles faites depuis l'hébreu ; nous les classons par ordre chronologique. Une initiale (C pour « catholique », P pour « protestant », J pour « juif ») précise l'appartenance confessionnelle de la Bible citée.

Une chose saute aux yeux très vite : les traductions faites sur la Vulgate sont entre elles fort ressemblantes.

1661 Corbin⁵ (C) : Moy, la fleur du champ, & le lis des vallées

² Francis Brown ; S. R. Driver et Charles A. Briggs : *A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament*, with an appendix containing the biblical aramaic, based on the lexicon of William Gesenius, as translated by Edward Robinson, Oxford, Oxford University Press, 1906.

³ Nous utilisons l'édition de la Deutsche Bibelgesellschaft : *Septuaginta, id est Vetus Testamentum graece iuxta LXX interpretes*, Alfred Rahlfs (éd), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1994.

⁴ Nous utilisons l'édition de la Deutsche Bibelgesellschaft : *Biblia Sacra Iuxta Vulgatam Versionem*, Robertus Weber (éd.), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1994.

⁵ *La Sainte Bible, Nouvelle Traduction tres-elegante, tres-literale et tres-conforme à la Vulgaire du Pape Sixte V*, Paris, chez Jean Guignard, 1661.

1700 Pierre Thomas des Fossés⁶ (traduction de la Bible de Port-Royal) : Je suis la fleur des champs, & je suis le lys des vallées.

1739 Le Gros⁷ (C) : Je suis la fleur des champs, & le lis des vallées

1835 Glaire⁸ (C) : *L'EPOUX I Ce ne seront point ces douceurs étrangères qui m'attiront chez vous, ô ma bien-aimée ! mais le plaisir d'être avec vous, et de vous faire part des délices qui sont en moi : car je suis la fleur la plus précieuse des champs, et je suis le lis le plus agréable des vallées. Je trouve aussi en vous plus d'agréments que dans les autres filles*

1843 Bible de Tours⁹ (C) : Je suis comme la fleur de la campagne et le lis des vallées

1865 Bible de Giguet¹⁰ (C) Grec des Septante : Je suis la fleur des champs et le lis des vallées

1888 Bible de Fillion¹¹ (C) : Je suis la fleur des champs, et le lis des vallées.

1896 Bible des familles, Arnaud¹² (C) : Je suis la fleur du champ, et le lis des vallées (l'époux)

Jusque dans la paraphrase de Glaire, on retrouve, à de minimes variantes près, les syntagmes « fleur des champs » et « lis des vallées ». Deux raisons à cela : la première, c'est que le latin de Jérôme, *ego flos campi et lilium convallium*, ne pose strictement aucune difficulté de traduction, et qu'il est naturel que les traducteurs arrivent au même résultat ; la deuxième, plus subjective, tient au fait que la phrase « Je suis la fleur des champs et le lis des vallées » est un alexandrin régulier. Il me semble que les versets du *Cantique* pouvant être traduit par un ou plusieurs vers réguliers ou avec des effets de vers tendent à connaître une variation bien moindre de leur traduction que les autres.

Les traductions faites sur l'hébreu sont quant à elles bien plus diverses. Cette diversité tient à plusieurs facteurs, dont le premier est la difficulté de compréhension du texte hébreu. On trouve ainsi les traductions suivantes pour le terme *הבצלה* [havatsêleth] :

- « rose » dans les versions de la Bible de Genève¹³, de Diodati¹⁴, de Philippe Codure¹⁵, de Desmarets¹⁶, dans la Bible de Charenton¹⁷, chez David Martin¹⁸, chez Cahen¹⁹, puis après une

⁶ *La Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, En Latin & en François*. A Paris, chez Guillaume Desprez, 1700.

⁷ *La Sainte Bible, traduite sur tes Textes originaux, avec les différences de la Vulgate*. A Cologne, au dépens de la Compagnie, 1739.

⁸ *La Sainte Bible, en latin et en français, accompagnée de préfaces, de dissertations, de notes explicatives, et de réflexion morales tirées en partie de dom Calmet, l'abbé de Vence, Menochius, Carrières, de Sacy et autre auteurs*, par M. l'abbé Glaire, Paris, Amédée Saintin, imprimeur-éditeur, 1835.

⁹ *La Sainte Bible*, traduction du latin par Jean-Jacques Bourassé et Pierre-Désiré Janvier, Tours, 1843.

¹⁰ *La Sainte Bible*, traduction de l'Ancien Testament d'après les Septante, et du Nouveau Testament d'après le texte grec par P. Giguet, revue et annotée par le révérend père J.-A. Duley, de l'ordre des frères prêcheurs, Paris, Librairie Ve Poussielgue et fils, 1865-1872

¹¹ *La Sainte Bible : texte de la Vulgate, traduction française en regard, avec commentaire*, Paris, P. Lethielleux 1888-1904.

¹² *La Bible des familles*, Paris, P. Lethielleux, libraire-éditeur, 1896.

¹³ *La Bible, qui est toute la Sainte Ecriture du Vieil & du Nouveau Testament*, A Geneve, Jeremie Des Planches, 1588

¹⁴ *La Sainte Bible*, interpretée par Jean Diodati, Geneve, chez Pierre Aubert, 1644.

¹⁵ *Les livres de Job et de Salomon, les Proverbes, l'Ecclesiaste, et le Cantique des cantiques. Traduits fidelement d'Hebreu en François. Avec une Preface sur chaque Livre, & des observations sur quelques lieux des plus difficiles*, Paris, par Jean Bessin, et Charles Chenault, 1647.

¹⁶ *La Sainte Bible qui contient le Vieux et le Nouveau Testament*, Amsterdam, chez Louis & Daniel Elzevier, 1669

¹⁷ *La Bible, qui est toute la sainte Ecriture du Vieil et du Nouveau Testament. Autrement l'Ancienne et la Nouvelle Alliance. Le tout reveu & conferé sur les Textes Hebreux & Grecs*, à Charenton, par Anthoine Cellier, 1652.

¹⁸ *La Sainte Bible, qui contient le Vieux et le Nouveau Testament*, David Martin, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Utrecht, à Amsterdam, chez Henry Desbordes, Pierre Mortier, Pierre Brunel, 1707.

¹⁹ *La Bible*, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard, par S. Cahen, Paris, Treuttel et Würtz, 1845.

disparition du terme pendant plus d'un siècle, dans la version de Mardrus²⁰, dans la Bible des communautés chrétiennes²¹ et la Bible des écrivains²².

- « narcisse » dans les versions de Le Cène²³, de Perret-Gentil²⁴, de Lazare Wogue²⁵, de Reuss²⁶, de Segond²⁷, de Darby²⁸, de Ledrain²⁹, de Crampon³⁰, de la Bible de Maredsous³¹, de Liénart³², de la Bible de Jérusalem³³, de Dhorme³⁴, de Meschonnic³⁵.

- « fleur » dans la Bible en français courant³⁶ et la Bible du semeur³⁷.

- « lis » dans la première version de Chouraqui³⁸.

- « amaryllis » dans la deuxième version de Chouraqui³⁹.

- « anémone » dans la version de Pierre de Beaumont⁴⁰.

Quelques mots sur ces différentes traductions. Le parallélisme avec la seconde moitié du verset, le fait que *הבצלת* [havatsêlêth] et *שושנת* [shoshannath] sont selon toute apparence à rapprocher, fait que l'énigmatique *הבצלת* [havatsêlêth] est nécessairement compris comme désignant une fleur. Le mot « fleur », selon la leçon de la Vulgate, et qui permet de ne pas trancher, est ainsi adopté par la Bible en français courant et la bible du Semeur. C'est cependant le mot « narcisse » qui est adopté le plus grand nombre de fois. On peut supposer que c'est la parenté du mot *הבצלת* [havatsêlêth] avec le mot *בצל* [vâtsâl] qui signifie oignon qui a porté le premier Le Cène à adopter le mot « narcisse », le narcisse étant une fleur à bulbe ; cette solution a emporté l'adhésion de nombreux traducteurs par la suite. Il tend à s'imposer au détriment du mot « rose », très en vogue chez les traducteurs de la Réforme aux 16^e et 17^e siècles, la rose étant peut-être choisie pour sa valeur de fleur par excellence.

Pour le terme *השרון* [hasharôn], on note deux tendances. La première consiste à considérer le terme comme un toponyme, et à le transcrire. On trouve ainsi « Saron » dans la version

²⁰ *Pages capitales. La Genèse, Ruth et Booz, Le Livre des Rois, Le livre d'Esther, Le Cantique des cantiques, La Djanna*, Paris, Fasquelle éditeurs, 1931.

²¹ *La Bible des communautés chrétiennes*, Montréal, Médiapaul, 1994.

²² *La Bible*, Paris, Montréal, Bayard, Médiaspaul, 2001.

²³ *La Sainte Bible, contenant les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament : nouvelle version française*, par Charles Le Cène. Amsterdam, chez Michel Charles Le Cène, 1741.

²⁴ *La seconde partie de l'Ancien Testament, comprenant les hagiographes et les prophètes*, traduction nouvelle d'après l'hébreu, par H-A. Perret-Gentil, Neuchâtel, Imprimerie de Henri Wolfrath, 1847.

²⁵ *Le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse, suivi des Haptharoth et des Meguiloth*, par Lazare Wogue, grand rabbin. Paris, librairie Durlacher, 1860-1869.

²⁶ *La Bible, traduction nouvelle avec introductions et commentaires*, par Edouard Reuss, Paris, Sandoz et Fischbacher, Libraires éditeurs, 1874.

²⁷ *La Bible*, Paris, agence de la société biblique protestante, 1877.

²⁸ *La Sainte Bible*, traduction de l'hébreu et du grec par John Nelson Darby, Paris 1885.

²⁹ *La Bible*, traduction nouvelle d'après les textes Hébreu et Grec par Eugène Ledrain, Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 1886-1899.

³⁰ *La Sainte Bible*, traduction d'après les originaux par l'abbé A. Crampon, Chanoine d'Amiens, Paris, Rome, Tournai, Société de Saint Jean Evangéliste, Desclée, Lefebvre et Cie, 1904.

³¹ *La Sainte Bible*, version nouvelle d'après les textes originaux par les moines de Maredsous, Namur, Editions de Maredsous, 1949.

³² *La Sainte Bible*, Nouvelle Edition publiée sous le patronage de la ligue catholique de l'Évangile et la direction de S. Em. le cardinal Lienart, Paris, 1951.

³³ *La Bible de Jérusalem*, traduite en français sous la direction de l'école biblique de Jérusalem, Paris, les Editions du Cerf, 1956.

³⁴ *La Bible*, Paris, Gallimard, collection Pléiade, 1959.

³⁵ *Les cinq rouleaux*, Paris, NRF Gallimard, 1970.

³⁶ *Traduction de la Bible en français courant*, Paris, Alliance Biblique Universelle, 1982.

³⁷ *La Bible du Semeur*, traduction collective de l'hébreu et du grec, Méry sur Oise, Société Biblique internationale, 1992.

³⁸ *Le Cantique des cantiques*, Desclée de Brouwer, Paris, 1953.

³⁹ *La Bible*, traduite et présentée par André Chouraqui, Desclée de Brouwer, 1985.

⁴⁰ *La Bible*, présentée par Pierre de Beaumont, Lac Beauport, Québec, Editions Anne Sigier, 1981.

corrigée de la Bible de Genève de 1622, chez Diodati, chez Codurc, dans la Bible de Charenton, chez David Martin, Le Cène, Perret-Gentil, Wogue, Darby, dans la Bible du Centenaire, la Bible de Maredsous, la Bible de Jérusalem, la première version de Chouraqui, la Bible de Dhorme, chez Mardrus, Meschonnic, Pierre de Beaulieu, dans la Bible des communautés chrétiennes. On trouve l'orthographe « Sçaron » chez Desmarets. D'autres traducteurs optent pour une transcription phonétique du terme : « Scharon » chez Cohen, « S'arôn » chez Reuss, « Sharôn » dans la deuxième version de Chouraqui, « Sharon » dans la Bible des communautés chrétiennes et dans la Bible des écrivains.

Dans quelques traductions, le terme est traduit, suivant certainement la leçon de la Vulgate qui reste malgré tout dans les esprits. On a alors « rose des champs » dans la Bible de Genève, « narcisses de la plaine » chez Liénart et dans la TOB.

On trouve la formule développée « la plaine de Saron » dans la Bible en français courant et la Bible du Semeur. Cette formule semble permettre de couper la poire en deux, de refuser de choisir entre traduction et transcription de ce qui est perçu comme un toponyme. Dans la mesure où il s'agit là de deux versions tournées vers un public vaste et en partie non francophone, on peut également voir dans cette traduction développée une volonté de produire une traduction la plus claire possible.

C'est dans la deuxième moitié du verset qu'il y a le moins de divergences avec la Vulgate et les traductions fondées sur la Vulgate. En effet, la formule שושנת העמקים [shoshannath ha'amâqîm] pose en apparence moins de problèmes d'identification des référents que le mot הבצלת [havatsêlêth].

On retrouve donc le lys des vallées dans les traductions suivantes : Bible de Genève, Diodati, Le Cène (avec une petite variante : « lis des valons »), Cahen, Segond, Ledrain, Maredsous, Liénart, Bible de Jérusalem, Dhorme, Mardrus, TOB, Bible du Semeur, Bible des communautés chrétiennes, Bible des écrivains. Chez Reuss on retrouve le lys, mais sans la vallée, puisqu'on lit « Le lis de la prairie ». Le lys de Philippe Codurc est d'une nature spéciale, puisque le traducteur précise : « comme le lis des vallées (*que l'on appelle Martagon*) »

Dans d'autres versions au contraire, on est bien dans la vallée, mais שושנת [shoshannath] est une autre fleur. On lit ainsi « le muguet des vallées » dans la version corrigée de la Bible de Genève, dans la Bible de Charenton, chez Desmarets et David Martin ; « la rose des vallées » chez Lazare Wogue, dans la Bible du Centenaire et chez Meschonnic, « le lotus des vallées » dans la deuxième version de Chouraqui, « une anémone des vallées » dans la Bible en français courant.

Enfin, la première version de Chouraqui se singularise puisqu'on y lit « rose des profondeurs ».

Il est temps maintenant, après cette longue, laborieuse, mais nécessaire confrontation des traductions mot après mot, d'en venir à quelques conclusions.

Répetons d'abord que si les versions traduisant de l'hébreu sont à ce point différentes, c'est d'abord que les référents sont mal identifiés. On le voit bien à la lumière des traductions de la Vulgate, dans laquelle le texte est nettement plus univoque. Or c'est peut-être dans la difficulté que se mesurent le mieux les prises de position des traducteurs, ou, pour reprendre

un terme conçu par Antoine Berman, le « projet de traduction⁴¹ », formulé ou non, qui oriente le travail de chaque traducteur. Et à ce titre, le verset 2 :1 du *Cantique des cantiques* est particulièrement intéressant, parce qu'il reflète un certain nombre de problématiques inhérentes à l'étude des traductions bibliques. J'évoquerai maintenant les points suivants : premièrement la cristallisation, puis l'atténuation dans ce verset des oppositions entre traducteurs catholiques et protestants ; deuxièmement la démonstration et les limites du conflit des « sourciers » et des « ciblistes » appliqué aux traductions de ce verset.

De façon assez frappante, toutes les traductions faites sur le latin de la Vulgate sont des traductions catholiques. Il y a une raison à cela : les premières traductions protestantes se sont faites par opposition à la Vulgate, version romaine par excellence, et dans une démarche de retour à l'*hebraica veritas*. Les traductions protestantes s'effectuent donc sur l'hébreu (ce qui n'exclut pas la consultation des autres leçons anciennes, notamment les Septante). Les traductions juives *a fortiori* également. En revanche, depuis le concile de Trente jusqu'à l'encyclique de 1943 *Divino Afflante Spiritu* conseillant de traduire les textes originaux, la Vulgate est la version certifiée « authentique » par l'Eglise catholique, et c'est elle que l'on doit traduire. C'est pour cette raison qu'il n'y a avant cette date quasiment pas de grande Bible catholique traduite sur l'hébreu. La Bible de Ledrain, en 1886, est une exception, mais il faut bien voir qu'il s'agit là davantage d'une Bible traduite de son initiative personnelle par un traducteur catholique, et non d'une Bible catholique diffusée, recommandée au sein de l'Eglise. La Bible du chanoine Crampon (1904), traduite « depuis les originaux », est la seconde exception ; il faut cependant bien noter que si Crampon se fonde, pour l'Ancien Testament, sur l'hébreu, et sur le grec pour le Nouveau, sa traduction, destinée en premier lieu aux séminaristes afin que, ne sachant l'hébreu, ils se familiarisent avec les « originaux », est publiée avec, en regard, le texte de la Vulgate, alors même que ce n'est pas la Vulgate qui est traduite. En revanche, après 1943, toutes les Bibles intégrales catholiques sont traduites depuis l'hébreu. C'est pour cela que nous ne trouvons dans notre corpus qu'une traduction de la Vulgate après 1900 (Mais sur ce point notre perspective est biaisée, puisque nous n'avons pas relevé dans cette étude les nombreuses traductions séparées faites par des amateurs sur le latin après cette date). Notons bien que cette opposition est historiquement relativement circonscrite, puisqu'à partir du moment où les traducteurs catholiques commencent à se fonder eux aussi sur le texte hébreu, les oppositions entre traductions protestantes et catholiques s'amenuisent, parce que le texte source est le même certes, mais aussi parce que les traducteurs protestants n'éprouvent plus le besoin de marquer la différence avec les versions françaises de la Vulgate.

Concrètement, cette répartition confessionnelle a sur les traductions du verset 2 :1 du *Cantique des cantiques* la conséquence suivante : dans l'imaginaire biblique catholique français, si tant est qu'une telle chose existe, « je suis la fleur des champs et le lys des vallées » est la seule traduction possible, c'est celle que chacun a dans l'oreille, voire sous les yeux. C'est à cette traduction que renvoie Balzac quand il écrit *Le lys dans la vallée*. Mais au-delà, l'imagerie qui se dégage dans cette formule, « je suis la fleur des champs et le lys des vallées », n'a rien d'excessivement palestinien. Alors que le *Cantique des cantiques* est intimement parcouru de référence au paysage de la Judée et du Liban, la formule « je suis la fleur des champs et le lys des vallées » évoque davantage la douceur angevine ou en tout cas

⁴¹ Selon Antoine Berman, « le projet définit la manière dont, d'une part, le traducteur va accomplir la *translation* littéraire, d'autre part assumer la traduction même, choisir un « mode » de traduction, une « manière » de traduire », p. 76 et suivantes dans *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.

des sphères bucoliques nettement occidentales, d'autant que le lys n'est pas une fleur quelconque

Le lys en effet est un des éléments traditionnels de l'iconographie mariale, et à ce titre, les représentations notamment de l'Annonciation au Moyen-Age et à la Renaissance ne sont pas sans congruence avec le décor du *Cantique des cantiques*. Rappelons qu'une des lectures allégoriques possibles du *Cantique*, lecture très populaire au Moyen-Âge, superpose à la figure de l'homme et de la femme dans le *Cantique* les figures de la Vierge et de Dieu. Ce n'est certainement pas un hasard si l'on retrouve, dans de nombreuses annonces, le jardin clos, l'*hortus conclusus* du verset 4 :12, et le lys, généralement entre les mains de l'ange Gabriel. D'autres éléments de l'iconographie mariale font partie du décor du *Cantique*, notamment les grenades.

La lecture allégorique mariale du *Cantique* est bien entendu propre à la tradition catholique. Dans le contexte du retour protestant aux sources hébraïques des textes bibliques, on observe alors un double mouvement d'éloignement des traductions par rapport à la Vulgate. D'une part, les traducteurs protestants prennent bien soin de choisir des termes qui ne sont pas ceux qui s'imposent aux traducteurs du latin de la Vulgate. Cela explique le choix d'un terme plus précis que « fleur » pour traduire l'hébreu *הבצלת*, en l'occurrence dans notre corpus, « rose » ou « narcisse ». D'autre part, les termes pouvant induire une connotation mariale proprement catholique tendent à être gommés : chez certains des premiers traducteurs protestants on voit ainsi disparaître le terme « lys », fleur à la symbolique trop chargée. Par quel terme traduire alors l'hébreu *שושנת* ? On trouve dans la version révisée de 1622 de la Bible de Genève le terme « muguet », un terme qui est conservé par les versions de Diodati et de David Martin. Le muguet concilie la dimension pastorale du verset et le sème de blancheur véhiculé par le lys (du moins dans l'imaginaire commun). Un traducteur protestant des livres attribués à Salomon, Philippe Codurc, critique cependant l'emploi du mot muguet en ces termes :

Et c'est une temerité ridicule d'avoir traduit les lis des vallées par du muguet. Car je ne pense pas qu'il y ait une seule plante du muguet qu'ont entendu ces traducteurs, es valées de la Palestine.

Codurc emploie quant à lui le mot « martagon », précisant que c'est une sorte de lys qui peut être rouge. En d'autres termes, c'est traduire « lys » sans utiliser le mot « lys ». Codurc critique l'emploi du mot « muguet » pour des questions de vraisemblance : le muguet est une plante qui n'existe pas en Palestine. On pourrait lui rétorquer que le lys martagon, qui est ce petit lys orangé des vallées alpines, n'est certainement pas plus commun en Palestine que le muguet. Ce qui est toutefois intéressant dans les propos de Codurc, c'est qu'il utilise un argument qui sera par la suite très répandu chez les traducteurs du *Cantique* et de la Bible en général, à savoir que le traducteur doit tenter d'identifier le référent, et de le traduire par un terme vraisemblable, qui renvoie à la réalité de la Palestine antique. Nous en venons donc à notre dernier point : la traduction des termes de végétation et des toponymes comme terrain de l'annexion et du décentrement⁴².

Le fait que le *Cantique des cantiques*, plus que d'autres livres bibliques certainement, ait un fort ancrage dans le paysage palestinien, en fait terrain parfaitement adapté à l'étude des phénomènes d'annexion ou au contraire de décentrement qui caractérisent les attitudes ciblistes et sourcières vis-à-vis de la traduction⁴³. Le rapport à un univers de référence, le

⁴² Nous empruntons ces termes d'« annexion » et de « décentrement » à Henri Meschonnic, qui dans *Poétique du traduire* (Lagrasse, Verdier, 1999), p. 429, qualifie deux attitudes opposées possibles en traduction biblique.

⁴³ Jean-René Ladmiral a été l'introduit en français des termes de « sourcier » et « cibliste », qu'il définit ainsi dans *Traduire : théorèmes pour la traduction*, (Paris, 1994), p. 15 : « Pour [faire une critique radicale de la position littéraliste], ayant recours à deux néologismes, j'ai établi une opposition entre ceux que j'appelle les *sourciers* et ceux que j'appelle les

Proche-Orient ancien, à la fois éloigné dans le temps et dans l'espace, à une langue, l'hébreu, qui est syntaxiquement très différente du français, amènent le traducteur à prendre position, à définir son rapport à l'altérité du texte.

Les traductions évoquées précédemment se distinguent fortement par le jeu contrasté des connotations qu'elles mettent en place. En ce sens, le déploiement dans la traduction française de figures de l'iconographie mariale est une forme d'annexion cibliste du texte. Cependant, du point de vue de la syntaxe et du niveau de langue, protestants et catholiques s'accordent sur un style assez sobre, qui développe l'hébreu en introduisant le verbe être « je suis la fleur des champs », « je suis la rose de Saron », là où en hébreu il n'est pas exprimé. Protestants et catholiques, en quelque sorte, s'accordent sur une perception modérément cibliste de la syntaxe française adoptée en traduction : les usages de la langue sont respectés.

C'est finalement au 20^e siècle que l'on observe les plus grands écarts syntaxiques, mais aussi lexicaux, d'une version à l'autre. On en voit un exemple à travers les traductions du verset 2:1 comprises dans des traductions de la Bible aux visées totalement opposées : celles d'André Chouraqui d'une part et celles d'autre part des Bibles diffusées par l'Alliance Biblique universelle, visant un vaste public en partie non francophone, notamment le public africain.

André Chouraqui publié plusieurs traductions du *Cantique des cantiques* : la première en 1953, dans le cadre d'une édition des Cinq Rouleaux, qui constituent l'ensemble de textes auquel appartient le *Cantique* dans le canon hébraïque⁴⁴ ; il a également publié en 1985⁴⁵ une traduction intégrale de la Bible, dont l'Ancien Testament a paru chez Desclée de Brouwer. Il a également publié une autre version du Cantique en 1970⁴⁶, qui diffère à peine pour Ct 2,1 de la traduction de 1953 ; et en 1975, une nouvelle version des cinq rouleaux⁴⁷. Voilà comment il traduit le verset qui nous intéresse :

(1953) Moi, lis de Saron, rose des profondeurs.

(1975) Moi, le lys du Sharone, / la rose des vallées,

(1985) Moi, l'amaryllis du Sharôn, le lotus des vallées.

On voit ici s'exprimer une vision de la traduction opposée au modèle « cibliste » adaptant syntaxiquement et sémantiquement la traduction à la langue et à la culture d'arrivée, sans pour autant que l'on puisse qualifier sa démarche de « sourcière », pour des raisons que nous détaillerons plus loin. D'abord, la syntaxe adoptée ici est, pour la première fois calquée sur la syntaxe de l'hébreu. L'hébreu en effet, davantage encore que le latin, n'exprime pas obligatoirement le verbe dans les relations d'attribution. Chouraqui ici traduit donc אני par le pronom tonique « moi », au lieu du « je suis » traditionnel. Une légère discordance avec la syntaxe hébraïque cependant : sa version de 1953 ne comporte pas d'article défini, sa seconde version en comporte deux, là où l'hébreu en comporte un seul, dans la première partie du verset. Ensuite, le choix des termes montre une intention de déplacement des termes de végétation vers les sphères orientales. Dans la version de 1953, les mots « lis » et « roses »

ciblistes. Pour aller vite, je dirai qu'il y a deux façons fondamentales de traduire : ceux que j'appelle les « sourciers » s'attachent au *signifiant* de la *langue*, et ils privilégient la langue-*source* ; alors que ceux que j'appelle les « ciblistes » mettent l'accent non pas sur le signifiant, ni même sur le signifié mais sur le *sens*, non pas de la langue mais de la *parole* ou du discours, qu'il s'agira de traduire en mettant en oeuvre les moyens propres à la langue-*cible* ».

⁴⁴ Ouvrage cité.

⁴⁵ Ouvrage cité.

⁴⁶ *Le Cantique des cantiques suivi des Psaumes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970.

⁴⁷ *Les cinq volumes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1975

sont parfaitement habituels, en revanche c'est la mention des « profondeurs » qui surprend. On voit ici à l'œuvre chez Chouraqui ce que Meschonnic lui reprochera : une tendance à traduire non pas les mots, mais les racines hébraïques des mots. Le mot « profondeurs » disparaît d'ailleurs de la version de 1973, qui garde pourtant « lis » et « roses ». La version de 1985 en revanche, si elle revient à une plus traditionnelle « vallée », met pour *הבצלת* [havatsêlêth] et *שושנת* [shoshannath] les mots « amaryllis » et « lotus ». On peut supposer que Chouraqui a été ici motivé à la fois par un besoin de variation, et par une volonté de produire une traduction qui fasse couleur locale. Quoi qu'il en soit, le choix de mots ayant un référent botanique précis, et surprenant le lecteur habitué aux lys, aux roses, voire au muguet, est chez Chouraqui le signe d'une volonté d'introduire dans le texte français une part de l'étrangeté, de l'altérité du texte original. Des notes précisent dans l'édition de 1984 : « *amaryllis*, fleur sauvage de la plaine de Sharon et des rivages méditerranéens » ; « *lotus*, plante sacrée des Egyptiens et de l'Extrême Orient, symbole de pureté et d'harmonie. » On peut toutefois s'interroger sur la cohérence du choix du mot lotus dans la mesure où la traduction se veut un retour aux racines hébraïques. On reproche parfois à Chouraqui son extrême littéralisme, mais son « lotus » n'a ici rien de littéral. Faire de Chouraqui un modèle de traduction sourcière n'est pour cette raison peut-être pas possible. Enfin, la graphie adoptée pour le mot *השרון* [hasharôn] témoigne toujours de cette même démarche. Dans sa version de 1974, Chouraqui adopte en effet une transcription phonétique des toponymes (il écrit par exemple Ieroushalaïm pour Jérusalem, Shelomo pour Salomon, Lebanôn pour Liban, etc.), ce qui est une option possible pour transcrire les différents noms propres du texte.

Les traductions dont je vais maintenant parler s'opposent à peu près en tous points aux traductions de Chouraqui. Il s'agit de traductions éditées pour un vaste public, et traduites pour ce fait dans un style aussi simple que possible.

Et moi, je suis une fleur
de la plaine du Saron,
une anémone des vallées.
(Bible en français courant, Alliance biblique universelle, 1982⁴⁸)

"Moi, je suis une fleur
qui pousse dans la plaine du Saron,
un lis de la vallée."
(Bible du semeur, Société biblique internationale, 1992⁴⁹)

Je suis comme les roses de Sharon,
comme le lis des vallées.
(Bible des communautés chrétiennes, Médiapaul, 1994⁵⁰)

Et moi, je suis une fleur du Saron,
une jolie fleur des vallées.
(Bible, parole de vie, Alliance biblique universelle, 2000⁵¹)

⁴⁸ Ouvrage cité

⁴⁹ Ouvrage cité

⁵⁰ Ouvrage cité

⁵¹ Ouvrage cité.

La traduction proposée par le tandem Olivier Cadiot et Michel Berder dans la Bible des écrivains⁵³ propose des choix esthétiques et stylistique similaires : un travail sur la mise en page et la versification tente de rendre compte de la syntaxe hébraïque, tandis que le lexique n'a rien de surprenant au vu des traductions citées plus haut :

Moi je suis la rose du Sharon

Le lys
des vallées

Ces deux traductions dépassent-elles l'opposition entre traductions sourcières et ciblistes ? Oui, si l'on pense que la traduction sourcière est nécessairement une traduction étrange, envahie de structures syntaxiques éloignées du français, de mots archaïques ou de néologismes. On peut également considérer que ces traductions proposent, en quelque sorte, un renouveau de la traduction sourcière. L'altérité radicale de la poésie du *Cantique* (altérité des référents, de la forme, de la syntaxe) est accueillie dans le français sans pour autant que cela se fasse sur le mode du calque et de la littéralité. C'est peut-être une tendance majeure des récentes traductions littéraires de la Bible que de tenter d'exploiter au mieux les ressources du français –notamment les ressources proposées par la poésie contemporaine et le vers blanc- pour créer une forme nouvelle qui rende compte de la richesse stylistique et lexicale de l'hébreu du *Cantique* sans pour autant s'en tenir à un mimétisme pur.

⁵³ Ouvrage cité.